

propositions, pour établir ce que nous appelons en anglais "a welfare society", une société dans laquelle les gens s'attendent à vivre à même les ressources du gouvernement. Et cela s'applique même au ministre du Travail (M. Mackasey), qui est en train de «placoter» avec son voisin et qui n'écoute absolument rien de ce que nous disons.

Monsieur le président, il n'a même rien compris. Il continue encore à parler. Cela ne change rien. Si le ministre du Travail écoutait, il aurait des chances de comprendre, mais comme il n'écoute pas, il ne comprendra rien, son appareil ne fonctionne pas.

Une voix: Il écoute!

M. Caouette: Si le ministre envoyait son copain s'asseoir à son siège, il aurait plus de temps pour écouter, parce que ces gens-là ne régleront pas le cas des gars de Lapalme demain matin, de la façon dont ils discutent.

Monsieur le président, le gouvernement veut établir une société dans laquelle le célibataire et l'homme marié se sentiraient chez eux. En vertu du projet de loi à l'étude, rien ne permettra aux Canadiens d'avoir un meilleur niveau de vie.

Monsieur le président, je m'explique. Tout le monde, le premier ministre en tête, avec son cabinet, parle de bien-être social, de société juste. Les élections de 1968 ont été gagnées par les libéraux avec leur slogan «La société juste», que tous les Canadiens—je vois applaudir un député là-bas—croient devoir exister un jour.

Monsieur le président, après trois ans d'administration libérale, nous constatons que le nombre de chômeurs a augmenté. Tout le monde est convaincu de cela. Le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) le disait hier soir à Montréal: Nous avons plus de chômeurs que jamais, et nous en aurons encore plus au cours du mois de novembre. C'est ce que le ministre de l'Expansion économique régionale déclarait à Montréal hier soir devant les membres de la Chambre de commerce. Donc, plus de chômeurs en novembre. Il n'a pas parlé de décembre, ni de janvier, ni de février, alors qu'au Canada, nous compterons peut-être un million, un million et quart ou un million et demi de chômeurs.

Donc, voilà ce qu'est la société juste! Et pour essayer d'améliorer la situation, le gouvernement présente des solutions qui aideront les compagnies américaines. Au fait, il versera des subventions de 80 millions aux industriels canadiens pour leur permettre d'exporter aux États-Unis, parce que ce pays a imposé une surtaxe de 10 p. 100. Cela ne créera pas un seul emploi, mais permettra simplement à certains industriels canadiens d'exporter leurs produits vers les États-Unis.

Monsieur le président, cela ne créera pas un emploi, cela ne favorisera pas l'établissement de la société juste que nous voulons au Canada, et cela ne changera...

[Traduction]

M. le président: A l'ordre! Si je comprends bien où en est maintenant le comité, le député qui a la parole peut commenter les articles 109 et 110. Il me semble qu'il se lance maintenant dans un débat qui aurait eu sa place à l'étape de la deuxième lecture ou lors des délibérations initiales que nous avons eues après nous être réunis en comité plénier. Je doute que le député ait le droit de s'écarter du sujet autant qu'il l'a fait, et je lui demande, en toute déférence, de limiter ses observations aux deux articles à l'étude, qui traitent, de manière générale, du calcul du revenu imposable, des déductions, des exemptions, et ainsi de suite. J'invite le député à aider le comité à cet égard.

• (8.50 p.m.)

[Français]

M. Caouette: Monsieur le président, je vous remercie de la suggestion que vous avez faite de m'en tenir exactement aux termes des articles 109 et 110. Seulement, cet après-midi, j'ai eu l'occasion d'écouter les discours de députés de tous les partis, et le président ne s'est jamais levé pour rappeler qui que ce soit à l'ordre et lui dire qu'il ne traitait pas des exemptions d'impôt mentionnées aux articles 109 et 110. Ce soir, on me rappelle à l'ordre pour me demander de m'en tenir strictement aux propositions gouvernementales.

Monsieur le président, cet après-midi, on a parlé de sécurité sociale, bref, de toutes sortes de choses, et, ce soir, on ne me permettrait pas de dire ce que j'ai à dire au sujet de ces exemptions d'impôt sur le revenu qui, en fin de compte, constituent le fondement d'une réforme économique qui permettrait aux Canadiens de vivre plus convenablement qu'ils ne le font dans le moment.

Monsieur le président, je dis ceci: Actuellement, au Canada, avec les propositions gouvernementales relatives au régime de taxation directe, on enlève aux uns pour donner aux autres. C'est là le programme inclus dans les articles 109 et 110. Nous disons que nous perdons notre temps et que nous ne sommes pas plus avancés que nous l'étions il y a cinq ou dix ans, car c'est un système d'assistance sociale à même les exemptions d'impôt sur le revenu que le gouvernement présente à la population canadienne. Toute cette assistance sociale contribue à créer de la fraude, à encourager la paresse, les «ratoueurs» et les voleurs. Tout le monde court après l'aide du bien-être social. On refuse de travailler parce qu'on a peur de perdre l'aide accordée par le bien-être social.

Monsieur le président, cette diminution d'impôt sur le revenu est une risée, en fin de compte, parce que nombre de gens ne gagnent pas suffisamment pour payer l'impôt, alors que les célibataires qui gagneront \$3,000 ou \$5,000 par année devront en payer. A ce moment-là, le gouvernement n'est pas logique avec lui-même. C'est là que nous, créditistes, faisons une proposition concrète, qui fait rire encore des badauds, libéraux ou conservateurs progressistes, peu importe. Cela fait rire! Il n'y a qu'une solution: garantir aux Canadiens une sécurité sociale, indépendamment du système d'impôt, pour permettre la réalisation d'un équilibre entre la consommation et la production. Qu'est-ce que nous avons suggéré? Au lieu des diminutions d'impôt sur le revenu que le gouvernement offre présentement, nous suggérons que toutes les personnes âgées de 18 ans ou plus soient assurées d'un revenu de \$1,500 par année, pour les célibataires, et \$2,500, pour les gens mariés.

Le citoyen marié, avec un enfant, jouira d'une exemption de base de \$2,750; marié, avec deux enfants, \$3,000; avec quatre enfants, \$3,250; cinq enfants, \$3,750 et six enfants, un maximum de \$4,000, comme revenu annuel garanti ou comme sécurité sociale.

Et là, monsieur le président, on dira aux gens, comme j'ai dit à la chaîne nationale de télévision: Si une personne se trouve un emploi de \$4,000 ou \$5,000 par année, qu'elle l'accepte, et cela ne diminuera pas son allocation de sécurité sociale, car cela est assuré et garanti. Tout le monde reçoit cela: pauvres, moins pauvres, plus riches ou moins riches, peu importe. Tout le monde a cette garantie-là, indépendamment de ce qu'il gagne.